

Comité Consultatif Développement Durable



Eclairage public : vers une transition éclairée...

Deux comités consultatifs développement durable éclairage public se sont tenus les 14 janvier et 11 mars 2019. Un grand nombre de citoyens se sont mobilisés pour avancer sur le sujet.

de l'éclairage public, sur les effets d'une extinction, et enfin sur des propositions de scénarios pour le futur. 2 scénarios ont ainsi été retenus et ont fait l'objet d'une étude chiffrée qui a été présentée et débattue lors de la seconde réunion.

La première réunion a été animée autour de tables rondes sur les avantages, inconvénients et objectifs

Les 2 scénarios vous sont présentés dans les tableaux suivants :

	Durée éclairage moyen /j	consommation moy. /j (KW/h)	coût annuel en € (année 2018)		
Vaugneray	11,70	740,82	40769,61		
Scénario 1 : Extinction de la totalité de la commune			coût annuel estimé en €	% réduction consommation	% réduction du coût annuel
Extinction Totale de 23h à 6h	4,70	297,47	21273,01	59,8%	47,8%
Extinction totale de 0h à 5h	6,70	424,14	26843,46	42,7%	34,2%
Scénario 2 : Extinction de la commune sauf du centre bourg					
Extinction de 23h à 6h sauf centre	4,70	401,12	25831,18	45,9%	36,6%
Extinction de 0h à 5h sauf centre	6,70	571,93	33342,70	22,8%	18,2%

Au cours des discussions, **un troisième scénario** a vu le jour et semble répondre aux attentes du comité consultatif qui souhaite se prononcer en ce sens :

Extinction de la commune de 23h30 à 5h30 sauf le centre qui reste éclairé les vendredis et samedis.

	Durée éclairage moyen /j	consommation moy. /j (KW/h)	coût annuel estimé en €	% réduction consommation	% réduction du coût annuel
Scenario 3	5,70	396,63	25633,54	46,5%	37,1%



Ce scénario sera présenté au conseil municipal du mois de mai. On attend une diminution de la facture énergétique d'au moins 37%, et une réduction de plus de 46% de la consommation d'électricité annuelle.

Quel que soit le scénario, il nous faut adapter le réseau électrique pour piloter toute extinction. Aujourd'hui, 23 armoires ont été rénovées depuis 2017 sur les 59 armoires que compte la commune et sont ainsi équipées d'horloges astronomiques, indispensables à toute programmation. Un marché public doit être lancé pour choisir l'entreprise en charge de cette rénovation. Parallèlement, les 775 points lumineux des rues de la commune vont aussi devoir s'adapter à l'évolution des connaissances et des technologies. Les lampadaires ballons, qui éclairent aussi bien le ciel que nos routes, n'ont plus le vent en poupe... Nous souhaitons tous les remplacer rapidement et nous leur préférons des luminaires plus efficaces.

On en compte aujourd'hui environ 130.

Et puis, vous verrez sûrement, au détour d'un lampadaire, une personne munie d'un plan, d'un stylo et d'un appareil photo... En effet, une dizaine de citoyens arpentent les rues de la commune et répertorient les différents points lumineux, relèvent leur couleur, leur intensité, leur état de fonctionnement. Un grand merci à cette équipe de choc qui nous permet d'optimiser l'éclairage public existant et construire un projet responsable.

A l'issue du vote par le conseil municipal, nous vous présenterons dans le prochain magazine d'information communale, les objectifs et la réutilisation des économies réalisées grâce à ce scénario.

**Pour le Comité Développement Durable
Anne LANSON-PEYRE DE FABRÈGUES**